



REGARDS

SOCIÉTÉ
DÉCEMBRE 2023 | N°116

TIERS-LIEUX, ACCÉLÉRATEURS DES TRANSITIONS

Des outils au service des territoires

Avec une croissance historique de leur nombre en France ces trois dernières années, les « tiers-lieux » s'affirment comme des objets urbains à part entière. Comment expliquer le succès de ces sites, hybrides et ouverts, qui s'étendent aujourd'hui bien au-delà des grandes villes ? La complexité et l'urgence des réponses à apporter aux mutations sociales, technologiques et climatiques nécessitent des approches transversales et des compétences croisées. Espaces matériels ou immatériels de coopération, leur gouvernance partagée entre citoyens, acteurs locaux et collectivités suit un objectif commun : celui de faire société, à petite échelle. Par leur capacité à réunir des publics de tout horizon et des compétences nouvelles, mais aussi à produire des solutions locales et « sur mesure » d'insertion, d'aménagement, de formation... les tiers-lieux semblent devenir des espaces d'expérimentation et de transition indispensables aux territoires. L'objectif de cette première publication du Lab' de l'Agam sur les tiers-lieux est à la fois de définir leur place dans l'espace urbain et de proposer une première approche de leurs impacts.



ÉDITORIAL



Parmi les industries culturelles et créatives, les tiers-lieux occupent une place singulière. Lieu partagé, « multiple » et hybride, ils sont à la fois des objets urbains, sociaux et politiques.

S'ils ont dans leur ADN une vocation sociale affirmée, leur ancrage physique dans le territoire et leur approche culturelle, au sens le plus large, ont pour but de développer les communautés se formant autour de ces lieux, comme d'accroître les initiatives et l'innovation sociale.

Lieu de transition et lieu d'inspiration, les tiers-lieux portent souvent de nouvelles approches économiques en facilitant l'échange, le partage et la coopération.

Mais le déplacement des modèles économiques et des nouvelles formes de travail collaboratives n'est pas la seule forme d'hybridation des pratiques des tiers-lieux. En effet la multiplicité des activités accueillies ouvre la voie à une dimension éducative et apprenante.

Les tiers-lieux sont en ce sens des objets alternatifs à forte empreinte urbaine et sociale car ils vivent souvent des relations très fortes avec leur environnement.

Le lab'urbain de l'Agam, creuset de défrichage des nouvelles questions urbaines et des sujets prospectifs, se devait donc de se pencher sur cet objet insolite, alternatif mais qui entretient cependant des liens et une proximité avec l'action publique.

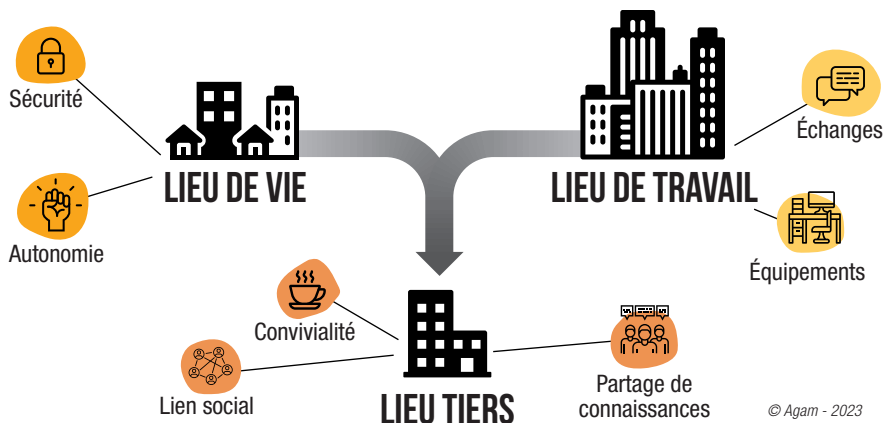
LAURE-AGNÈS CARADEÇ
Présidente de l'Agam

TIERS-LIEUX : LABORATOIRE DE LA VILLE EN TRANSITION

Que ce soit dans des espaces urbains, périurbains ou ruraux, la « formule » tiers-lieux semble trouver ancrage. Si dans les grandes villes ils peuvent apparaître comme le révélateur des limites d'un modèle urbain monofonctionnel, ces espaces reventrèvent aussi aux territoires le manque de lieux hybrides et ouverts au plus grand nombre. Ils sont capables de concentrer des énergies et des visions, parfois divergentes, afin de construire des réponses locales aux besoins du territoire, en animation, en formation, en culture, mais aussi aux enjeux de plus long terme. Au quotidien, ils apportent des solutions pour animer et recréer du lien et des opportunités d'insertion aux résidents, à travers des initiatives très hétérogènes.

TIERS LIEUX, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le terme « tiers lieu » est apparu en 1989 lorsque Ray Oldenburg, sociologue américain de l'urbain, le définissait dans son livre *The Great Good Place* comme un « espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs ». Le tiers lieu est ainsi un espace où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif. Selon lui, ces espaces sont source d'équilibre et d'inclusion sociale. Ouverts à tous, ce sont des « lieux où les personnes se plaisent à sortir et se regrouper de manière informelle, situé hors du domicile (first-place) et de l'entreprise (second-place). » (France Tiers Lieux).



TIERS-LIEUX : UNE NOUVELLE GÉOGRAPHIE DU TRAVAIL ?

© Agam - 2023

INNOVATION SOCIALE

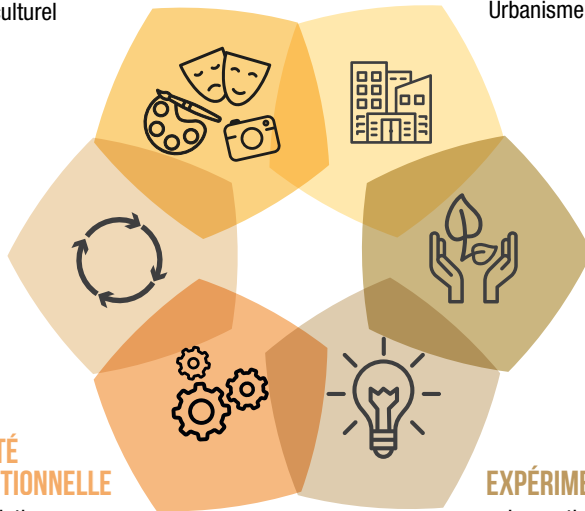
Mixité sociale
Réponse aux besoins de proximité
Rayonnement culturel
et touristique

TRANSITION URBAINE

Intégration urbaine
Aménagement éphémère
Urbanisme tactique

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Réutilisation
Réemploi



TRANSITION CLIMATIQUE

Réhabilitation

MIXITÉ FONCTIONNELLE

Hybridation
Agilité forme/fonction

EXPÉRIMENTATION

Innovation
Engagement

REPÈRES



3 500

Tiers-lieux en France



49%

du chiffre d'affaire vient
de subventions publiques



70%

des tiers-lieux sont locataires
ou occupants



47%

sont en contrat de moins de 4 ans



27%

sont issus d'une initiative citoyenne

Source : France tiers-lieux

L'ÉCOSYSTÈME DES TIERS-LIEUX

© Infographie - Agam 2023

Ils prennent la forme d'associations comme 51 % des tiers lieux en France (donnée France Tiers Lieux), d'établissements publics ou privés.

Parmi leurs activités, on peut y trouver des espaces de coworking, des makerspaces et fablabs (ateliers partagés et espaces numériques dédiés à l'innovation, où les visiteurs fabriquent à partir d'outils et de machines mises à leur disposition), des livinglabs (outils collaboratifs d'expérimentation de projets), auxquels s'ajoutent des espaces de convivialité et de rencontres, des salles de conférences, des espaces de programmations culturelles... Les tiers lieux réunissent différentes activités (économiques, sociales, culturelles...), animent une communauté et participent à un projet de territoire. Ils soutiennent l'émergence de nouvelles façon de penser et de faire, de nouvelles formes de travailler et de créer.

Par définition, les espaces qui ne jouent pas ce rôle de « lieu tiers », non ouverts à tous, spécialisés dans une seule activité ou un type de profil d'utilisateur, ne peuvent se définir en tant que tel. Bien qu'ils reprennent les codes de convivialité et de mixité des tiers lieux, les espaces en 100% de coworking par exemple, à vocation exclusivement productive ou tertiaire, qui n'accueille que

des professionnels, sont avant tout des espaces de travail et n'ont pas été retenus dans cette définition. Seul le triptyque hybridation/ multifonctionnalité/ouverture au public permet de définir un tiers lieu en tant que tel.

LIEU DE TRANSITION, LIEU D'INSPIRATION

Avec 47% de tiers lieux en contrat de moins de 4 ans en France (recensement 2023 France Tiers Lieux), ces espaces ont depuis plusieurs années ancrés l'urbanisme transitoire et l'expérimentation dans les pratiques urbaines. L'alliance transitoire/tiers lieux est souvent riche d'initiatives, de projets et d'animation. Ces espaces permettent de sortir de la programmation monofonctionnelle souvent ultra normée et proposent des projets plus modulables. Ils s'adaptent plus facilement, ils réhabilitent à la fois des lieux mais aussi des temporalités. Ils re-questionnent le modèle institutionnel de l'aménagement urbain standardisé, qui s'étale sur des temps plus longs, et engendrent parfois une dé-corrélation entre le projet et les besoins de territoire dans l'instant. Ils répondent ainsi à une nécessité dans un monde où les mutations s'enchaînent, s'accélèrent et impactent sensiblement les quotidiens.

La dissociation forme/fonction est aussi un enseignement des tiers-lieux, à travers leurs capacités à remplir leurs missions dans des formes urbaines et de l'immobilier très hétérogènes, en adaptant évidemment leurs offres de services, mais aussi en innovant en terme de d'aménagement, d'aménités, d'intégrations urbaines ou de sécurité. Ces projets transitoires offrent la possibilité de réutiliser le vide, de lui redonner une nouvelle respiration et de nouvelles aspirations, tout en réactivant la vie locale. Ils favorisent les questionnements sur la manière de (re)concevoir l'aménagement urbain.

Quand un espace se retrouve en friche, le temps de l'imagination, du financement et de la construction d'un projet est souvent long. L'occupation temporaire permet d'utiliser les lieux, de leur éviter de rester inoccupés, à l'abandon, et d'offrir aux habitants la possibilité de se les réapproprier. Les tiers lieux permettent ainsi à la fois de revaloriser du foncier en déprise mais aussi de préfigurer de nouvelles façons d'habiter les es-

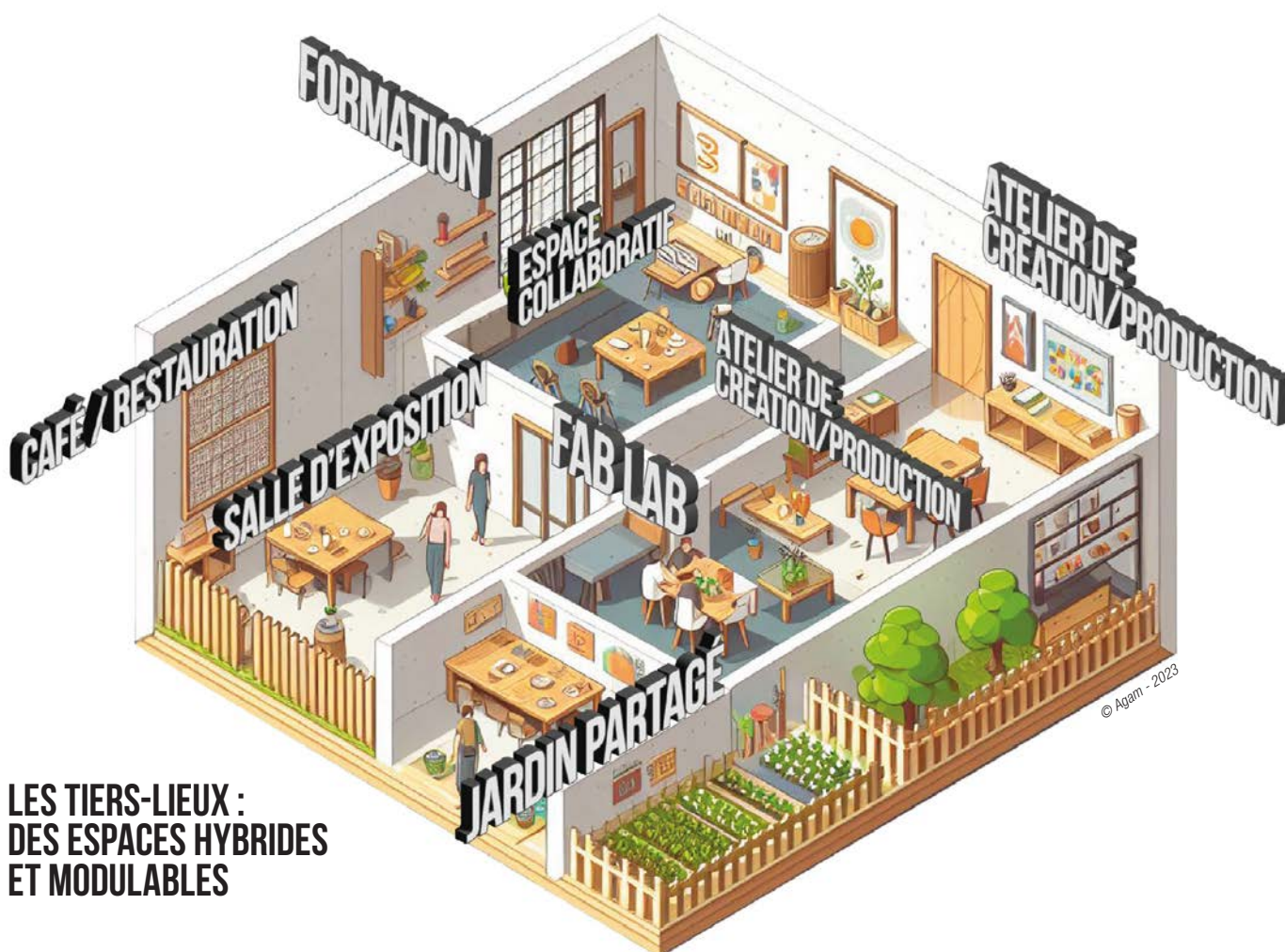
paces en friche, de manière responsable et innovante.

DES RÉPONSES HYPER-LOCALES OU DE PROXIMITÉ

L'autre enseignement territorial des tiers-lieux est leur capacité à s'inscrire dans leur environnement de proximité et d'y apporter des réponses adaptées tant au niveau social, culturel qu'économique. En ce sens, ils permettent aussi aux acteurs publics d'identifier des carences ou des besoins non satisfaits –ou de façon partielle- en matière d'aménagement, de services de proximité (restauration, culture, formation, accueils, insertion...) et d'animation. Ils s'inscrivent dans des territoires et à des échelles urbaines nouvelles et souvent mal appréhendées par l'action publique. Qu'ils soient « pionniers » sur un territoire en renouvellement, ou en insertion dans une centralité rurale ou urbaine, leur flexibilité programmatique et fonctionnelle est un avantage pour être au plus près des besoins et des attentes de la population. Contrairement aux pro-

cessus traditionnels de programmation sur des temps longs, le tiers-lieu s'insèrent en effet dans une approche multi temporelle, et s'adapte à la fois à des besoins spécifiques mais aussi à des problématiques de l'urgence.

Enfin, le niveau d'ouverture du lieu est déterminé par les profils d'utilisateurs ciblés, et par les problématiques du territoire. Cette ouverture joue un rôle essentiel dans la réappropriation des lieux par les usagers et dans la capacité du projet à intégrer des publics plus isolés. Dans le centre-ville de Marseille, l'exemple de Coco Velten illustre parfaitement ce propos. Situé dans un ancien bâtiment de la DirMed PACA et porté par Yes We Camp, ce tiers lieu accueillait entre autres des personnes en situation d'errance, en proposant 80 places d'hébergements et des espaces communs (dont une cantine solidaire) pour favoriser le lien social et l'insertion. En occupation temporaire depuis 2019, la ville a finalement racheté les locaux en 2023 et le futur projet devrait conserver cet aspect social fort qui caractérisait le lieu.



LES TIERS-LIEUX : DES ESPACES HYBRIDES ET MODULABLES

PAROLES D'ACTEUR

« CES LIEUX PROJETS RÉUSSISSENT À PRODUIRE DES USAGES MULTIPLES »



Nicolas DÉTRIE
Cofondateur de Yes We Camp

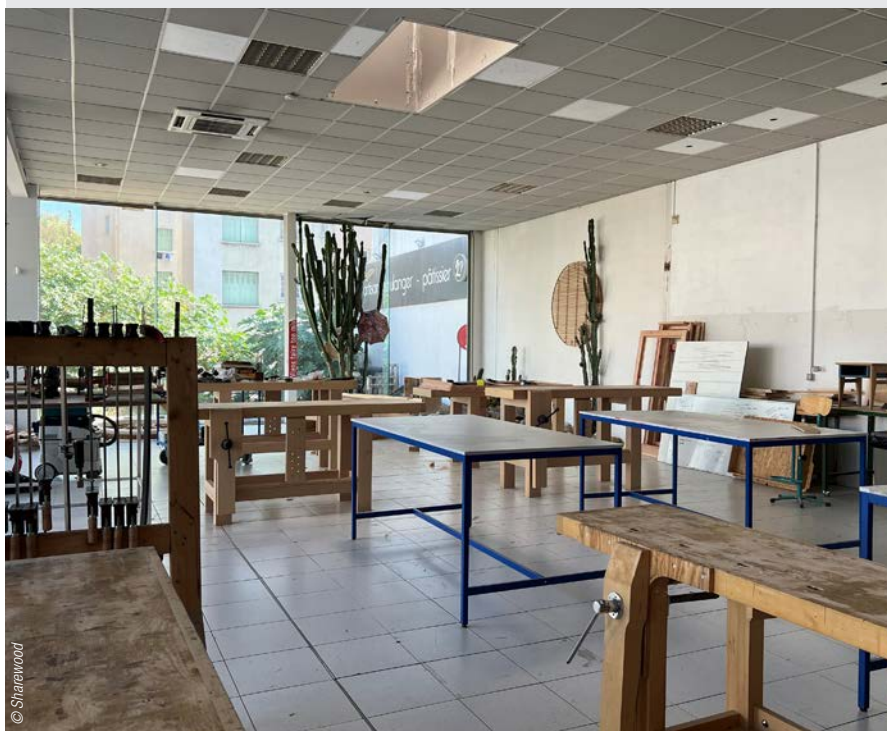
Les tiers-lieux sont des endroits de préfiguration de nouvelles manières de faire et de vivre ensemble, de nouvelles fonctions, de nouvelles économies de production... Ces nouveaux acteurs inventent des « lieux projets » qui permettent l'émergence d'une communauté et d'une identité, d'une nouvelle urbanité collective. Les aspects sociaux et culturels y sont prégnants, le tiers lieu c'est « le spatial pour fabriquer le social, la ville

pour fabriquer le vivre ensemble, une ville différente de la ville conventionnelle ». Les acteurs de l'immobilier traditionnels doivent se saisir de ce sujet, de cette opportunité, pour repenser leur modèle. Les fondements de ses espaces sont basés sur le triptyque économie/usages/gouvernance. En effet, en un temps court, ces lieux projets réussissent, grâce à un investissement de base, à produire des usages multiples, tout en proposant une nouvelle forme d'économie locale et de coopération basée sur la présence d'une communauté d'usagers. Il offre une forme d'ingénierie et de compétence dont il faut s'inspirer. C'est un espace commun qui devient une ressource pour son quartier, et chaque quartier devrait avoir son espace. À Marseille, ses nouveaux acteurs de l'immobilier se sont implantés après des années de manque d'attention sociale. L'absence de service public a créé un besoin qui a donné lieu à des initiatives. Au début, ces initiatives portaient un regard figé et manquaient de coopération. Mais les choses changent, notamment depuis la récente crise sanitaire, et une concession d'acteurs voit peu à peu le jour. Même si chaque tiers lieu est unique, dans ses formes et ses initiatives, il est important de les caractériser, de comprendre leurs différents fonctionnements pour tendre vers une forme d'intelligence collective.

DU TRANSITOIRE AU PERMANENT

L'un des enseignements du « modèle tiers-lieux » est le besoin de plus de mixité dans la ville, de plus d'animation en dehors des grandes polarités culturelles et économiques, et plus largement d'une nécessité de s'adapter à une échelle de proximité. Par cette capacité à mettre en évidence des besoins qui émanent du territoire, les tiers lieux suscitent un intérêt grandissant pour les collectivités (49% du chiffre d'affaires provient de subventions publiques d'après le dernier observatoire 2023 de France Tiers Lieux) ainsi que les porteurs de projets immobiliers publics ou privés. Transitoires à leur début, les tiers lieux peuvent être confortés et trouver une pérennité. Ce passage de l'expérimentation à la permanence fait souvent l'objet d'une nouvelle orientation : le projet se focalise alors sur une ou deux des fonctions initiales du tiers lieu, qui répond soit à un besoin réel émanant du territoire, soit à un modèle économique viable.

Situé dans la ZAC littorale depuis octobre 2018, Make ICI a su mettre en évidence son intérêt et son utilité pour le territoire. Ces ateliers partagés ont relancé la production et l'innovation dans le tissu local d'entrepreneurs. La réussite du projet vient de la parfaite adéquation entre le bâti réutilisé et les pratiques et usages qui s'y sont implantés. L'EPAEM et Bouygues, opérateur privé qui aménage le site, ont ainsi fait le choix de faire évoluer le projet urbain pour permettre la pérennisation de ce tiers lieu, in situ. Mais au-delà de ces lieux transitoires qui deviennent projet de territoire, le « modèle tiers lieu » inspire et influence les porteurs de projets immobiliers plus standardisés qui intègrent de plus en plus d'espaces « tiers » dans leurs programmations. Plus largement, le tiers lieu inspire la fabrique de la ville. Ce modèle est alors en parti ou totalement réutilisé et réapproprié, dans sa forme mais aussi dans ses fonctions, pour créer des espaces hybrides plus ou moins institutionnalisés. Parmi les porteurs de projets de tiers lieux, on retrouve ainsi des initiatives citoyennes et des associations déjà existantes (53% des cas) mais aussi des entreprises (22%) ainsi que des collectivités (14%).



UN DES ATELIERS DU TIERS-LIEU «SHAREWOOD»



JEANNE BARRET



LOCALISATION DES TIERS-LIEUX

- Hyper-centre
- Secteur Nord
- Centre-ville étendu
- Secteur Est-Sud

LES TIERS-LIEUX À MARSEILLE

**FRICHE
LA BELLE
DE MAI**



MARSEILLE, TERRAIN IDÉAL D'EXPÉRIMENTATION DES LIEUX-TIERS

De par sa taille, ses caractéristiques socio-économiques et urbaines (clivage nord-sud, présence de friches et de bâtiments facilement mobilisables dans certains secteurs...), les liens entre les tiers-lieux et Marseille ne cessent de se confirmer. Si les défis transitionnels actuels (changement climatique, insertion...) sont présents sur l'ensemble du territoire national, ils prennent à Marseille un caractère accru, ce qui donne aux initiatives portées par les tiers-Lieux, transitoires ou permanents, la possibilité d'être des lieux d'inspiration mais aussi d'expérimentation.

Pionnière en la matière, avec notamment l'émergence du site de la Friche de la Belle-de-Mai en 1992, Marseille ne cesse depuis d'attirer des initiatives et des talents dans les conceptions urbaines et programmatiques de lieux alternatifs et agiles, capables de répondre à certaines urgences sur des échelles nouvelles, et parfois plus adaptés à l'efficacité des actions locales. Marseille, avec ses enjeux parfois décuplés, d'intégration et d'adaptation urbaine et climatique, est sans surprise un territoire privilégié pour observer et analyser le rôle et les impacts de ces laboratoires urbains polyvalents.

INFOGRAPHIE © agam

Le Grain de la Vallée



Fabrique de Territoire

Depuis 2021, cinq tiers-lieux sur Marseille sont labellisés « Fabrique des territoires ». Les « Fabriques de territoires » sont définies par le gouvernement comme des lieux « ressource » qui ont « un rôle de mise en commun porté vers la création d'activités, les coopérations entre acteurs et le développement local ».

À MARSEILLE, UNE LOCALISATION PRÉFÉRENTIELLE DANS LE CENTRE ET LE NORD

Une trentaine d'espaces font partie de la cartographie de tiers lieux Marseillais. Parmi les activités les plus représentées dans ces lieux atypiques, les actions sociales et culturelles arrivent en tête. Certains ont aussi une vocation plus professionnelle, par les projets qu'ils accompagnent, les entrepreneurs qu'ils accueillent, les formations qu'ils proposent.

La pluralité des profils de tiers lieux est aussi le révélateur de besoins locaux spécifiques. Ils sont souvent l'expression d'un manque de centralité et d'animation dans certains quartiers.

UNE GEOGRAPHIE PRÉFÉRENTIELLE DANS LE CENTRE ET LE NORD

A Marseille, la géographie des tiers lieux est marquée par une forte concentration dans le centre et le Nord de la ville. Leur implantation dans le cœur de ville leur permet de bénéficier d'un ensemble d'externalités positives urbaines déterminantes dans une dynamique d'innovation : présence d'un tissu entrepreneurial et d'une grande diversité d'acteurs, du milieu associatif jusqu'à l'université, en passant par le monde de l'entreprise ; stimulation des interactions sociales ; présence d'un ensemble d'aménités attractives pour les talents créatifs...

À l'inverse du centre-ville où se concentre un tissu de services urbains dense, les espaces plus périphériques souffrent d'un manque d'aménités et sont dépourvus de nombreux services (services publics, relai postal, épicerie, jardins / parcs ...) nécessaires à la vie de quartier. Ils sont composés, en outre, d'une population dont l'insertion est un enjeu socio-économique fort. De plus, la disponibilité d'un foncier plus accessible, composé d'anciens locaux industriels désormais en friche, a été l'un des catalyseurs du développement de nombreux tiers lieux dans cette partie de la ville.

Toutefois, l'absence de projet structurant sur une large partie Sud peut questionner. Est-ce le signe d'une absence de por-

teur de projet et d'initiative ? Est-ce un manque d'opportunité foncière pouvant répondre aux besoins de projets futurs ? Est-ce un manque de réceptivité de la part de la population locale ? Ou est-ce simplement à une conséquence directe de l'implantation des premiers tiers lieux catalyseurs dans le Nord de la ville ?

UNE VILLE PROPICE AUX PROJETS ATYPIQUES

Parc métropolitain de 20 Ha accueillant un ranch, un jardin partager ou encore une radio (Foresta), immeuble de bureau transformé en résidence d'artistes (Buropolis, fermé en juin 2022), ferme urbaine (le Talus), fast-food social dans un ancien McDo (L'après M), espace hybride en cœur de ville où se mêlent hébergements d'urgence, cuisine solidaire, offre culturelle (Coco Velten)...les nombreux projets ayant vu le jour à Marseille montrent une pluralité de profils chez les porteurs de projets comme pour les objets.

Bien que répondant à des besoins de proximité, les tiers-lieux n'ont pas vocation à devenir des espaces purement serviciels. Ce sont des points de rencontre réunissant des acteurs provenant d'horizons différents. Et Marseille est le parfait exemple d'une forte diversité d'acteurs, d'un terreau fertile d'initiatives créatives et innovantes.

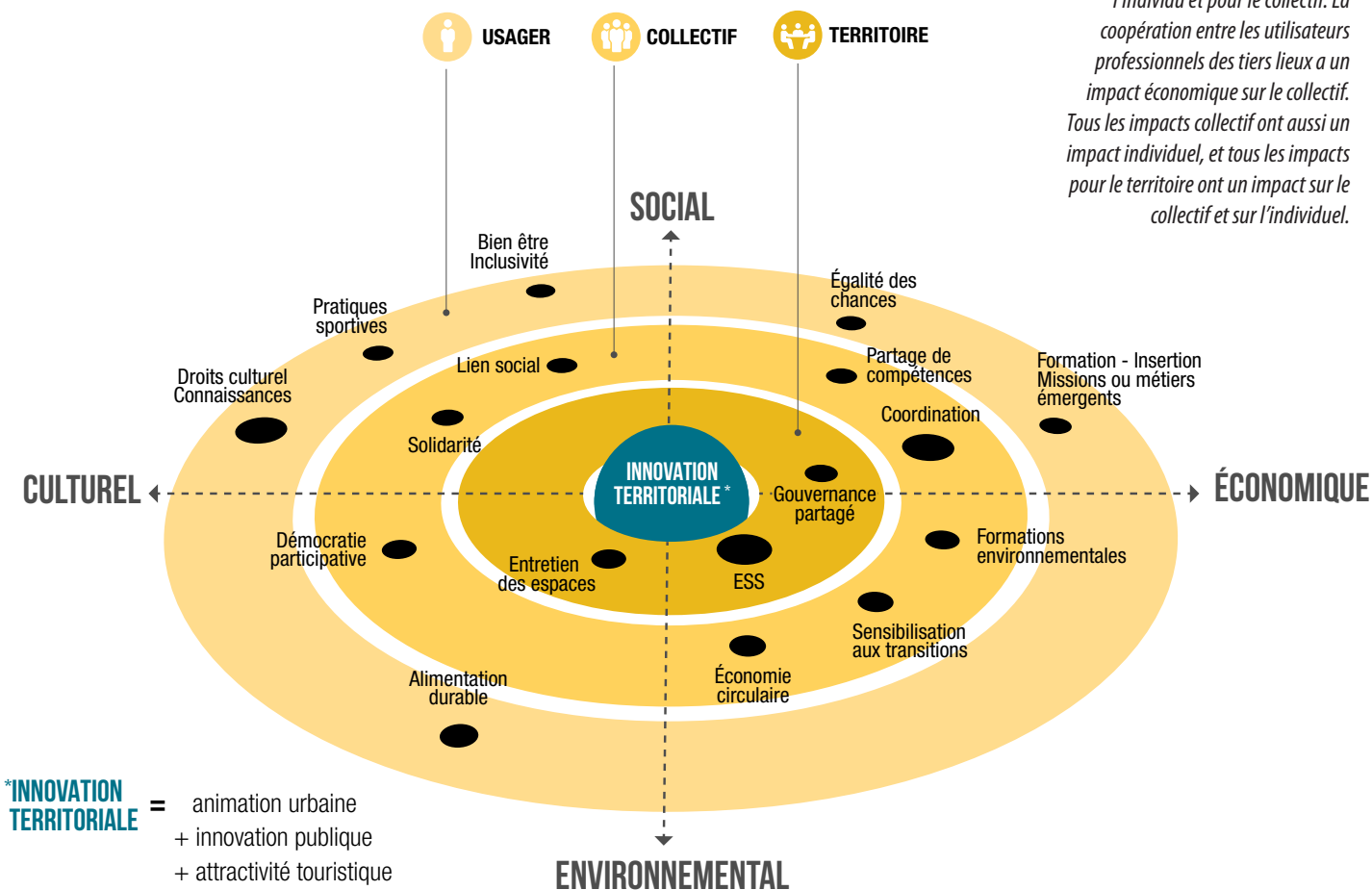
VERS UNE TYPOLOGIE DE TIERS-LIEUX ?

Il n'y a pas UN tiers lieu, mais bien DES tiers lieux, chacun d'eux se construisant en fonction des spécificités de son territoire et des besoins de ses utilisateurs. Les activités et les équipements présents, les profils des visiteurs, les projets et les événements proposés définissent chacun d'eux. Il existe autant de projets de tiers lieux que de personnes qui les portent. Qu'elles soient d'innovation, social, nourricier, de service au public, culturel ou encore d'activité économique, les vocations principales des tiers lieux sont nombreuses, et souvent plurielles. Lieux ouverts, lieux des possibles, lieux alternatifs, ces espaces sont non finis, et non définis. Le « faire ensemble » restant la condition essentielle à la qualification d'un espace en « tiers lieu ». Ces « espaces temps » évoluent constamment, au gré des orientations des porteurs de projet et des besoins de leurs occupants. Imposer une définition et un cadre fixe aux tiers lieux constituerait ainsi un paradoxe et pourrait davantage les pousser à se formaliser, à se normaliser, détruisant l'essence même de leur projet : l'expérimentation et l'hybridation.

IMPACT SOCIAL, CULTUREL, ÉCONOMIQUE, ENVIRONNEMENTAL ET TERRITORIAL DES TIERS-LIEUX

Clés de lecture

Les liens sociaux qui se créent ont un impact social et culturel (et plus proche du social), à la fois pour l'individu et pour le collectif. La coopération entre les utilisateurs professionnels des tiers lieux a un impact économique sur le collectif. Tous les impacts collectif ont aussi un impact individuel, et tous les impacts pour le territoire ont un impact sur le collectif et sur l'individuel.



TIERS-LIEUX : QUELS IMPACTS POUR LE TERRITOIRE ?

La question centrale de caractérisation et d'évaluation des impacts fait souvent suite au besoin qu'ont les tiers lieux de renforcer leur crédibilité et leur pertinence, pour accroître les engagements et les initiatives qui leur permettent d'exister et de se pérenniser, et aussi pour inspirer d'autres porteurs de projets.

Les 3500 tiers lieux français représentent autant de diversité de formes, d'objectifs et de territoires. En fonction de leurs activités, de leur taille, de leur localisation, l'impact des tiers lieux ne sera évidemment pas le même. Ce sont de plus, des espaces mouvants, en évolution constante, dans les formes et dans les usages. Ainsi, la valeur ajoutée de ces lieux pour le territoire est multiple et réelle, bien que difficilement quantifiable.

DES ESPACES CRÉATEURS DE VALEURS SOCIALES

Par son processus de réappropriation des lieux et des temporalités, le tiers lieu dont la valeur sociale est au cœur du projet crée une utilité individuelle et collective. Outils de socialisation, certains assurent une sécurité matérielle et un soutien à destination des personnes en difficulté en favorisant leur réinsertion et leur inclusion : hébergement d'urgence, aide alimentaire, formation et parcours d'insertion...

Ce sont des espaces ouverts à tous, où chacun peut trouver sa place, qu'importe son milieu social ou professionnel. Les services et les événements proposés créent pour les habitants du quartier une cohésion sociale autour de ce lieu

devenu corps intermédiaire de proximité, jusqu'à engendrer, à long termes, un changement de regard et de perception sur leur quartier, et la transformation de l'écosystème local (création de nouvelles entreprises, de nouveaux services...).

Plus encore, chacun peut poursuivre ses propres objectifs et projets ce qui fait des tiers lieux un support privilégié pour échapper aux cadres conventionnels plus classiques. Ce lien et cette mixité sociale qui se créent rendent les habitants de plus en plus impliqués dans le projet et plus largement dans la vie locale, jusqu'à la réappropriation de ce nouvel espace commun, et au-delà, de leur quartier.



LA RECYCLERIE SPORTIVE : ENTRE COLLECTE ET REDISTRIBUTION, UN ESPACE AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ.

DE L'ÉVÉNEMENTIEL AU DROIT CULTUREL

Par leur offre riche et variée, les tiers lieux favorisent la dynamique culturelle du territoire et l'accès pour leurs utilisateurs à des droits culturels élargis : productions artistiques, expositions et conférences, mais aussi formations, nouvelles compétences et savoir-faire...

Dans les tiers lieux avec une vocation culturelle, les événements sont accessibles (voire gratuite dans certains cas) et les sujets abordés sont multiples et sans limite. Lieux propices à la création, tous les publics peuvent y découvrir une offre artistique variée. Leur cadre souvent convivial et festif favorise la mixité sociale qui s'y joue.

Les tiers lieux, quel que soit leur participant aussi à l'attractivité d'un territoire. Ils ont parfois une influence touristique, de par les événements proposés, mais aussi par leur forme atypique, leur architecture, leur réutilisation/réhabilitation d'espaces en friches...

NOUVEAU LIEU, NOUVEAU PARADIGME

Les tiers lieux constituent des supports privilégiés de production et de valorisation de nouvelles transitions, d'innovation spatiale, productive mais aussi sociétale. Contrairement aux échanges marchands « traditionnels » rendus possibles par la propriété des objets produits, les tiers lieux ont cette faculté à co-produire, à créer des échanges, du partage, des dons, de la gratuité et de la

réciprocité. Ils s'articulent donc difficilement avec les modèles économiques classiques et proposent leur propre leur modèle, spécifique à chaque tiers lieu. Ils transposent la question de la monétisation vers des modalités plus indirectes. Les richesses créées vont bien au-delà du chiffre d'affaires produit. Les technologies disponibles et utilisées sont également détournées pour de nouvelles finalités, qu'elles soient sociales, culturelles, environnementales ou urbaines. L'objectif est parfois centré sur la création de liens dans la communauté et dans la production responsable et durable.

Et, dans l'essence même de la conception du travail, le tiers lieu innove. On passe d'une conception hiérarchique à une conception collaborative et horizontale. Des rencontres informelles se créent et favorisent des dynamiques de création et d'innovation.

UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LE TERRITOIRE

Par leur capacité à innover, à favoriser la créativité et à permettre la mise en réseau, les tiers-lieux sont devenus de nouveaux acteurs clés de la relance économique dans les territoires. La créativité et l'innovation ont besoin de nouveaux talents, à l'heure où les Industries Culturelles et Créatives prennent une part de plus en plus importante dans l'économie nationale. Les tiers lieux favorisent l'émergence et la diversification des talents qui sont en perpétuel quête de connexion et d'expérimentation. Les entreprises, quelle que soit leur taille, s'appuient d'ailleurs de plus en plus sur ces lieux de l'innovation. Certains proposent ainsi des bureaux partagés, des fablabs, des ateliers avec matériels de pointes et nouvelles technologies mais aussi des incubateurs de projets... Ils aident les porteurs de projet à se lancer,



facilitent le portage d'initiatives, l'écllosion et le développement d'entreprises et de starts up. Ces lieux favorisent l'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux talents, grâce aux formations qu'ils proposent (qui ont souvent des coûts soutenables), à l'expérimentation et à l'innovation qui sont au cœur de leurs actions, grâce aussi à l'apprentissage plus informel qui peut se jouer entre paires.

Facilitateur de développement, ces espaces sont aussi créateurs de richesses. D'après les derniers chiffres issus de l'observatoire 2023 de France Tiers Lieux, les 3500 tiers lieux actifs en France en 2022 employaient directement 27 727 personnes et produisaient un chiffre d'affaires cumulé de près de 882M€, dont Toutefois, ce montant cumulé reste à nuancer, il dépend de la situation et du modèle économique de chaque lieu. Rappelons que 49% du chiffre d'affaires total des tiers lieux provient de subventions publiques. Cette répartition pousse à s'interroger sur le caractère mature du

modèle économique et, en contre point, sur la valeur ajoutée des tiers lieux qui se situe ailleurs, dans la continuité de l'action publique existante.

Les emplois créés sont de proximité, non-délocalisable, et génèrent une nouvelle activité économique pour le quartier. Pour les résidents, avoir accès à un espace de travail à coût moindre leur permet d'améliorer leurs conditions de travail et de se concentrer sur le déve-

loppement de leur activité et d'acquérir une meilleure visibilité. De plus, les nombreux échanges de biens et de services entre résidents font souvent apparaître, à termes, une synergie et une cohésion partenariale. Des compétences se transmettent, et un apport mutuel se crée. Les résidents s'investissent alors de plus en plus dans le projet commun de tiers lieu, en participant par exemple à sa gouvernance.



PAROLES D'ACTEUR

« L'ENTRAIDE SOCIALE ET L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE FONT LE SUCCÈS DE NOTRE ASSOCIATION »



Romain ABBÜHL

Directeur stratégie et développement chez Share-Wood Marseille



Depuis son ouverture en janvier 2019, Share-Wood propose des ateliers partagés autour du bois, à destination des professionnels mais aussi des particuliers. Parmi les profils de nos utilisateurs, nous accueillons des menuisiers, des ébénistes, des professionnels du monde du spectacle et de l'évènementiel, des artisans d'art, des décorateurs... et un public élargi de particuliers.

Share-Wood met à disposition de ses occupants des machines professionnelles dans lesquelles ils n'auraient pas pu faire d'investissement seuls. Ces artisans sont souvent très autonomes et cet espace permet de remettre du lien social au cœur de leur métier... Une certaine forme de coopération se crée, qui prend parfois la forme de co-traitances, ainsi qu'une proximité avec les autres artisans et avec les particuliers qui suivent nos formations. Cette démarche d'entraide sociale et d'économie solidaire fait le succès de notre association. L'engagement suscité et la liste d'attente pour adhérer sont la preuve que nous répondons à un réel manque, tant chez les professionnels que chez les particuliers. Aujourd'hui, ce sont 25 entreprises qui cohabitent dans nos 2200m²

d'une ancienne concession automobile située dans le quartier de Bon-Secours. Cette proximité avec le centre-ville et les quartiers Nord était un choix : nous voulions avoir une mixité de profils. Nous avons d'ailleurs peu à peu tissé des liens avec les associations et écoles du quartier, et accueillons régulièrement des petits groupes pour des formations sur mesure (collégiens en difficulté, personnes en situation de handicap, jeunes migrants...). De plus, dans le cadre de nos formations professionnelles, être directement connecté au centre-ville était une nécessité pour que les stagiaires puissent se déplacer jusqu'à nous. Dans cet espace, nous questionnons à la fois le monde de l'emploi, par les formations que nous proposons et les emplois que nous créons, et de l'habitat, par notre projet de yourtes à destination des particuliers qui réinterroge nos modes de vie, nos modes d'habiter. Parmi nos objectifs des prochains mois, nous souhaitons agir davantage sur le volet social, en élargissant notre cible dans le cadre de nos formations à un public non diplômé, souvent très éloigné de l'emploi, pour l'aider à se réinsérer.



UN ESPACE DE(S) TRANSITION(S)

Dans le contexte de crise actuel et de transitions – écologique, sociale, économique –, il est nécessaire de concevoir de nouveaux espaces de vie, investis par la communauté, des lieux « non finis », où l'expérimentation et les évolutions sont rendues possibles. Le tiers lieu fait partie de ces outils remarquables des transitions actuelles et futures. Il favorise des formes de pédagogie environnementale, de pédagogies sociales et d'altérité. Le tiers lieu fait aussi infuser ces transitions dans la ville, en proposant notamment de nouvelles formes urbaines, qui sont d'ailleurs reprises dès aujourd'hui dans certaines opérations immobilières comme le marché du Lez à Montpellier.

Sur le volet environnemental plus spécifiquement, que ce soit au cœur de leur projet (jardins partagés, recycleries...) ou simplement de façon ponctuelle (économie circulaire et locale, recyclage des déchets, événements et formation autour des enjeux de développement durable...), les tiers lieux portent une attention particulière à cette problématique.

Et dans leur forme même, par la réappropriation et la réhabilitation d'espaces en friche ou non utilisés, les tiers lieux répondent aux enjeux de demain et aspirent à une nouvelle façon de (re)construire.

UNE TRANSFORMATION DU LIEU, DES INDIVIDUS ET DU TERRITOIRE

Au-delà des rapports d'échanges matériels ou immatériels qui se mettent en place dans les tiers lieux, ces espaces se transforment, et avec eux, leurs usagers évoluent. Montée en compétence, acculturation, ouverture d'esprit... Le bénévolat y est par ailleurs fortement représenté, et peut susciter de nouvelles aspirations pour se rendre utile et être solidaire. Ce sont des lieux de création mais aussi une source d'inspiration et de diffusion avec l'hébergement de médias ou l'organisation de conférences.

Ces évolutions individuelles couplées à des liens renforcés, une organisation horizontale et une gouvernance partagée entraînent des changements collectifs, des transformations sociales et sociétales. C'est toute une communauté que se dessine et qui partage un projet commun. Et naturellement, le territoire d'implantation du tiers-lieu se trouve à son tour transformé, par les biens, les services et les liens qui se créent, et par la réappropriation et les changements de regard des habitants et des personnes qui pratiquent cet espace.

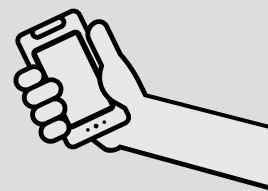
POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS AGAM

- ▶ **Les nouveaux lieux de l'innovation,** *Regards de l'Agam n°62, août 2017*
- ▶ **Tiers-Lieux : une chance pour les centres-villes ?** *Agam, 2018*
- ▶ **L'artisanat à Marseille,** *Regards de l'Agam n°69, avril 2018*
- ▶ **La ville productive, vers le retour des activités de fabrication en ville ?** *Regards de l'Agam n°111, novembre 2022*

SITE WEB

- ▶ **France Tiers Lieux :**
www.francetierslieux.fr



Retrouvez toutes
les productions du
Lab'Urbain de L'Agam
en scannant le flashcode



agam
AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01
☎ 04 88 91 92 90 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Frédéric Bossard
Rédaction : Hélène Séverin, Laurent Couture, Jean-Baptiste Bruno - Conception / Réalisation : Pôle graphique Agam
Photographie Laure-Agnès Caradec : Camille Moirenc
Marseille - Décembre 2023 - Numéro ISSN : 2266-6257 / © Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise